Valérie Murat, une sorcière comme les autres !

Le 17 décembre s’est tenu au Tribunal de Libourne le procès de VM, porte-parole de l’association ALERTE AUX TOXIQUES, coupable aux yeux du CIVB[[1]](#endnote--1), d’avoir rendus publics des analyses de bouteilles de vins de Bordeaux. Pas n’importe lesquelles, des vins issus de vignobles se prétendant vertueux sur le plan environnemental car arborant le label HVE[[2]](#endnote-0). Ce label est promu par le CIVB, et c’est bien son droit, comme alternative au Bio. Comme c’est bien le droit d’Alerte aux toxiques d’aller vérifier ce que l’on trouve dans ces bouteilles. Or la récolte laisse à désirer : une moyenne de 8 molécules par bouteille, dont plus d’une vingtaine sont des CMR[[3]](#endnote-1) et/ou des PE[[4]](#endnote-2) et /ou des neurotoxiques. Surtout leur présence dans le vin témoigne d’une pollution plus inquiétante lors de l’épandage, avant tout préjudiciable aux travailleurs et aux riverains. Rien de cela n’est répréhensible : la loi permet l’usage d’un CMR comme d’un PE. Mais les consommateurs sont de plus en plus nombreux à ne plus accepter ces façons de produire. Alors comment changer sans ne rien changer ? Par la promotion d’un label, à qui on donnerait le bon dieu sans confession, **Haute Valeur Environnementale** ! La violence de la réaction du CIVB aux révélations de VM, montre bien que les trophées remis annuellement en grande pompe ont bien pour objectif de placer celui-ci en alternative au Bio. Et quiconque en écornerait la réputation doit comprendre désormais qu’il s’exposera aux foudres du CIVB. Comme le laboratoire Dubernet, qui a effectué les analyses de résidus, qui aurait déclaré qu’il souhaite « mettre un terme à l’hystérisation des débats autour des résidus de produits phytosanitaires ». Ignore-t-il qu’il reprend ainsi l’insulte sexiste adressée depuis 50 ans à ceux, et particulièrement à celles s’emparant des thèmes environnementaux dans le débat public ?

Le jugement sera rendu le 25 février. Celui de Valérie, une sorcière, comme les autres.

1. **CIVB** : Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux [↑](#endnote-ref--1)
2. **HVE**  La mention Haute Valeur Environnementale s'appuie sur des indicateurs mesurant la performance environnementale des exploitations. Elle est fondée sur quatre thématiques :

   * la préservation de la biodiversité (insectes, arbres, haies, bandes enherbées, fleurs ...) ;
   * la stratégie phytosanitaire ;
   * la gestion de la fertilisation ;
   * la gestion de l’irrigation.

   [↑](#endnote-ref-0)
3. **CMR**: Cancérigène, Mutagène, Reprotoxique [↑](#endnote-ref-1)
4. **PE**: Pertubateur Endocrinien [↑](#endnote-ref-2)